

10 janvier 2025

Votations fédérales du 9 février 2024

NON à une initiative de rationnement déguisée

La Chambre valaisanne de commerce et d'industrie rejette un texte qui divisera par deux la richesse de notre pays dans un délai de 10 ans. L'initiative dite « Pour une économie responsable » n'a rien de durable – elle ignore les conséquences économiques et sociales de sa mise en œuvre. Au lieu de fixer des objectifs irréalistes, nous ferions mieux de poursuivre sur la voie que nous avons empruntée et qui porte ses fruits.

Le texte déposé par les Jeunes Vert.e.s impose à la Suisse de « ne plus dépasser les limites planétaires » dans les 10 ans qui suivent son acceptation par le peuple. Cette idée, qui peut paraître couler de source à première vue, cache deux défauts de conception majeure. La première consiste à oublier les conséquences sociales de sa mise en œuvre ; la seconde à confondre politique et science.

Une consommation efficiente de ressources est un signe de prospérité et de progrès. Mais une consommation extrêmement faible de ressources, ce que demande l'initiative, est surtout le signe d'une pauvreté extrême. Parmi les pays qui satisfont aux exigences des Jeunes Vert.e.s – seulement quinze dans le monde – on retrouve par exemple l'Afghanistan ou Madagascar.

Demander que la Suisse réduise son impact environnemental de 67 % en dix ans seulement entraînerait des conséquences drastiques : interventions étatiques étendues, explosion des prix et limitation de la consommation seraient inévitables. Tous les Suisses devraient composer avec des restrictions incisives dans les domaines de l'alimentation, du logement et de la mobilité. Mettre en œuvre l'initiative dans le délai exigé ne sera pas possible sans déconstruire la prospérité de la Suisse et donc notre système de redistribution sociale.

Il n'est pas inutile de rappeler que la Suisse poursuit des objectifs environnementaux ambitieux, tout en engrangeant d'importants succès. Notre pays a plus que doublé sa création de valeur industrielle depuis 1990, tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de près de moitié. Grâce au progrès et à l'innovation, nous améliorons sans cesse notre bilan environnemental et respectons notre vaste réglementation qui protège déjà – sans être exhaustif – tant la biodiversité que le paysage ou le climat. Les entreprises sont nombreuses à investir dans des technologies innovantes et contribuent activement à décorrélérer la croissance économique et les émissions. Les efforts déployés prouvent que la protection du climat et la réussite économique sont compatibles.

Stop au détournement politique de la science

L'affirmation selon laquelle les limites planétaires représentent des limites non négociables pour les activités humaines, qui existeraient indépendamment des valeurs ou des compromis des peuples, n'est pas étayée par des preuves empiriques et fait l'objet de débat dans la communauté scientifique. Les coûts et les bénéfices des impacts humains sur l'environnement sont multiples. Leur équilibrage est une question intrinsèquement politique - et non une question que la science seule peut résoudre.

Plus d'informations :

Vincent Riesen, directeur, vincent.riesen@cci-valais.ch